



# COMMUNE'INFOS

*Lettre d'informations du village d'ETTENDORF*

**N° 02 – SEPTEMBRE 2008**

*Madame, Mademoiselle, Monsieur,*

*Voici le 2<sup>ème</sup> numéro de "COMMUNE'INFOS". Au sommaire : un retour sur les différents évènements des 4 derniers mois, notamment les conséquences des coulées de boues du 30 mai dernier, les principales décisions du conseil municipal, un point sur les travaux terminés ou en cours, la rentrée des associations du village et de l'école et des informations diverses et pratiques.*

## **LE MOT DU MAIRE**

Après la trêve estivale, je vous souhaite une bonne rentrée.

Durant l'été, l'équipe municipale a travaillé pour être prête pour les échéances qui nous attendent.

Du nouveau terrain de football en passant par la mise aux normes des sanitaires de l'école, la remise en état de la corniche et du plafond de l'église, la signalisation routière dans le village, le traitement des coulées d'eaux boueuses, etc.... Tous les dossiers sont examinés avec le plus grand soin. Votre équipe municipale, à laquelle s'associent de nombreux bénévoles, s'emploie studieusement à trouver les meilleures solutions pour améliorer notre cadre de vie. Je compte naturellement sur le concours de vous toutes et tous pour y arriver.

Que l'année à venir soit fructueuse et enrichissante dans vos occupations quotidiennes.

## **EVENEMENTS DES DERNIERS MOIS**

### **Coulées de boue du 30 mai 2008**

Dans la nuit du 29 au 30 mai 2008, notre village a de nouveau été frappé par un orage d'une rare violence, accompagné de pluies torrentielles et de vents de nature cyclonique, provoquant des coulées d'eaux boueuses qui ont envahi les rues et les maisons provoquant des situations désastreuses, plus d'une soixante d'habitations touchées, jetant bon nombre de sinistrés dans le désarroi. De plus, l'électricité a été coupée pendant près de 2 heures.

Les services de secours ont immédiatement été mis en alerte, mais n'ont pas pu intervenir aussi efficacement qu'on aurait pu le souhaiter en raison de nombreux dysfonctionnements entre le terrain et le siège central du SDIS.

Un élan de solidarité s'est mis en place dès la nuit, se poursuivant les 2 jours suivants, pour procéder au nettoyage des nombreuses habitations touchées et des rues avec l'aide de sapeurs-pompiers d'Ettendorf et de différentes autres unités, des équipes techniques du SDEA pour nettoyer les conduites d'assainissement, des agriculteurs du village et des environs qui ont mis leur matériel à disposition, ainsi que de nombreux bénévoles de la commune et des villages alentours.

Comme en prémonition sur un éventuel futur drame, la commune avait distribué plus de 600 sacs et du sable dans les semaines précédentes. Cela a permis de protéger certaines habitations de l'invasion d'eaux boueuses, sinon le bilan aurait été encore plus lourd.

Suite à cette nouvelle catastrophe, les pouvoirs publics semblent enfin prendre réellement conscience que des mesures efficaces sont à mettre en œuvre dans les plus brefs délais pour éviter le plus possible le renouvellement de tels désastres.



Depuis, de nombreux habitants ont procédé, ou vont procéder, à des travaux de protection de leur propriété et surtout de leur habitation par des portails hermétiques ou en rehaussant les murs, murets et clôtures,... La Commune elle-même sera amenée à changer toutes les portes de l'école.

Suite à ces nouvelles coulées de boues, la Commune a pris des décisions ou participé aux réunions de travail suivantes, pour qu'à l'avenir de tels évènements ne puissent plus se reproduire ou, pour le moins, en atténuer très fortement les conséquences :

- 03.06.2008 :** ♦ Demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour la commune.
- 06.06.2008 :** ♦ Arrêté municipal préconisant des mesures préventives contre les coulées de boues sur tous les bassins versants de la commune.
- 16.06.2008 :** ♦ Réunion extraordinaire du SICTEU sur les conséquences sur la station d'épuration et des mesures provisoires à prendre.
- 04.07.2008 :** ♦ Réunion en préfecture avec la Chambre d'Agriculture et la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt (DDAF).
- 10.07.2008 :** ♦ Réunion de la Chambre d'Agriculture avec tous les exploitants agricoles œuvrant sur le territoire de la commune sur les mesures à prendre dans le cadre des assolements et d'une agriculture durable.
- Juillet 2008 :** ♦ Questionnaire remis à tous les sinistrés pour analyse des causes par la DDAF pour pouvoir mettre en place des solutions durables.  
♦ Remise par les exploitants de leur plan d'assolement pour la campagne 2008-2009 pour examen et validation par la Chambre d'Agriculture.
- 28.08.2008 :** ♦ Nouvelle réunion de tous les exploitants sur la mise en place des plans d'assolement 2008-2009 avec Mr Batt de la Chambre d'Agriculture.  
    > *La carte détaillée des plans d'assolement est consultable en mairie.*
- 01.09.2008 :** ♦ Décision du Conseil Municipal de soutenir financièrement les exploitants agricoles pour la mise en place et le fonctionnement d'ouvrages permettant de réduire les coulées de boues.
- 04.09.2008 :** ♦ Entretien avec le Directeur Régional de l'Agriculture et de la Forêt sur la prolongation des Contrats d'Agriculture Durable
- 12.09.2008 :** ♦ Réception d'un fax de la préfecture informant la mairie que le Comité Interministériel a émis un avis favorable à la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Un arrêté ministériel sera publié au Journal Officiel qui sera transmis le moment venu aux personnes concernées.
- Sept. 2008 :** ♦ Dernières corrections des plans d'assolement.
- Été 2008 :** ♦ Diverses réunions avec les services de la DDE et de la DDAF.

Au printemps 2009, la Commune renouvellera l'opération de mise à disposition de sacs et de sable pour que chacun puisse se protéger le mieux possible.

Toutes les mesures préconisées et mises en application au niveau des cultures devraient permettre d'absorber, lors des orages de printemps, des pluies de 30 à 40 mm. Au-delà, sans autres mesures, le risque sera toujours présent.....

Aussi, la Commune encourage chaque propriétaire à prendre toutes les dispositions complémentaires pour se protéger.

**Une réunion publique sera organisée avec la Chambre d'Agriculture pour expliquer les phénomènes climatiques locaux actuels et les mesures de prévention à mettre en place. Tous les habitants y sont invités. Elle aura lieu le :**

**VENDREDI 31 OCTOBRE 2008 à 20 h  
au Centre Socioculturel d'Ettendorf**

Cette année, la cérémonie officielle de la Fête Nationale s'est déroulée le samedi 12 juillet au soir.



Après le dépôt d'une gerbe, au monument aux morts, par Mr le Maire accompagné de 3 enfants, le jeune Robin Schlupp a exécuté de façon magistrale l'hymne national avec sa trompette. Dans son discours, le maire Patrice Weiss a rappelé les valeurs de la République et a fait état des projets en cours de réalisation et des actions menées pour limiter les coulées de boue. Puis petits et grands se sont retrouvés dans l'annexe de la mairie pour le vin d'honneur et la distribution des saucisses aux enfants. La soirée s'est terminée au stade municipal par un magnifique feu d'artifice en présence d'une foule nombreuse qui a été enchantée par le spectacle proposé par l'US Ettendorf avec le soutien de la commune et de l'Association Loisirs et Culture.

## **LES PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Vous pouvez les retrouver intégralement dans les panneaux d'affichage et sur le site Internet de la commune :

[www.mairie-ettendorf.fr](http://www.mairie-ettendorf.fr) >> rubrique : Conseil Municipal

### **Séance du 5 mai 2008 :**

- ♦ L'offre du cabinet d'Architecture Keller est retenue pour la maîtrise d'œuvre des travaux de remise en état de la corniche et du plafond de l'église pour un montant forfaitaire de 3.500 € HT.
- ♦ Acquisition de matériel informatique pour l'école.
- ♦ Entretien des espaces verts, propriété de la commune, rappel de la situation :
  1. Une première partie des espaces verts est entretenue par les riverains disposant d'un droit d'usage,
  2. Une deuxième partie (rue des Vignes, rue Principale et aux abords de la mairie) est entretenue par les élus,
  3. Une troisième partie, (devant les établissements Lavergne, la salle polyvalente, rue de la Montée, rue de Buswiller, rue des Païens, talus accès au pont SNCF, îlots de plantation le long de la RD 25), doit être confiée à une entreprise.Le Conseil Municipal décide de confier l'entretien de cette troisième partie d'espaces verts à l'entreprise TOP JARDIN pour un montant forfaitaire pour la saison 2008 de 3.990 euros HT, soit 4.772,04 euros TTC.

### **Séance du 19 juin 2008 :**

- ♦ Approbation des travaux supplémentaires nécessaires lors de la remise en état de la salle de bain de l'appartement de la Gare. Le coût total des travaux s'est finalement élevé à un montant de 8.007,32 € TTC.
- ♦ Instauration du régime de la Participation pour Voirie et Réseaux (PVR) qui met à la charge des propriétaires une participation en vue de financer en tout ou en partie la construction des voies nouvelles ou l'aménagement des voies existantes ainsi que l'établissement ou l'adaptation des réseaux qui leur sont associés, lorsque ces travaux sont réalisés pour permettre l'implantation de nouvelles constructions.

- ♦ Le Conseil Municipal demande à Maître Martin Meyer, avocat, d'introduire une procédure principale aux fins de condamnation des responsables de la chute d'une partie de la corniche à l'intérieur de l'église au paiement des montants nécessaires à la remise en état de cette corniche. Le coût estimé des travaux se chiffre à 69.909,91 € TTC auquel il faut rajouter les travaux complémentaires qui ont fait l'objet d'un dire à l'expert (matériaux de peinture utilisés, protection et nettoyage des vitraux).
- ♦ Acquisition de blocs d'éclairage de sécurité pour la salle polyvalente.
- ♦ Acquisition d'un cinémomètre auprès de la société CESATEC SA pour un montant de 3.875,04 € TTC. Pour des raisons de sécurité, il est nécessaire de mettre en place un dispositif pour réduire la vitesse des véhicules dans la commune et pour informer les conducteurs de leur vitesse. Les vitesses des véhicules, mesurées par le radar, seront affichées et enregistrées pour analyse.

### **Séance du 3 juillet 2008 :**

- ♦ Décision de mettre aux normes handicapées et sanitaires les toilettes de l'école maternelle et primaire. Le Conseil Municipal a retenu l'offre de l'entreprise IDEAL CALOR de Durrenbach pour un montant de 58.146 € HT, soit 69.542,62 € TTC.
- ♦ Participation au financement du feu d'artifice du 12 juillet 2008, en versant une subvention à l'US Ettendorf représentant le tiers du coût.

### **Séance du 1<sup>er</sup> septembre 2008 :**

- ♦ Approbation du coût supplémentaire de 650 € HT après vérification des réalisations en plus et en moins pour les travaux de mises aux normes handicapées et sanitaires les toilettes de l'école maternelle et primaire. Ce qui porte le montant total des travaux à 58.796 € HT, soit 70.320,02 € TTC, subventionnés par le Département du Bas-Rhin à hauteur de 20.932,56 €.
- ♦ Attribution des marchés pour la remise en état de la corniche et du plafond de l'église pour un montant total de travaux (maîtrise d'œuvre incluse) de 47.844 € H.T., soit 57.221,42 € TTC.
- ♦ Autorisation donnée au Maire pour signer la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage et la convention financière avec la Communauté de Communes du Pays de la Zorn pour la réalisation du terrain de football synthétique et du club house / vestiaires.
- ♦ Acquisition de matériel informatique pour la mairie et de divers mobiliers pour l'école.
- ♦ Désignation des propriétaires au bureau de l'Association Foncière : Joseph KLEINCLAUSS, Marc CRIQUI et René FEGER (titulaires) et Nadine WENDLING et Jean-Marc GANTNER (suppléants).
- ♦ Soutien financier aux exploitants agricoles pour la mise en place et le fonctionnement d'ouvrages permettant de réduire les coulées de boues.

## **TRAVAUX**

### **Réalisation du complexe sportif**



Après une interruption de quelques mois pour résoudre le problème de l'humidité du sous-sol, les travaux ont repris début mai par la mise en place des différents réseaux (assainissement général et pluvial, réseaux secs, eau potable,...), de la réalisation de la plate-forme et des murs de soutènement.

La pose de la pelouse synthétique est prévue au 2<sup>ème</sup> trimestre 2009.

L'accès à partir de la RD25 est également en cours d'aménagement.

La construction du club-house vestiaires débutera début octobre 2008.

## **Travaux de mise aux normes sanitaires et handicapées des toilettes de l'école.**

L'été 2008 a vu un chantier très animé dans les locaux de l'école d'Ettendorf. Il s'agissait de rénover les toilettes de l'école primaire et maternelle et de les mettre aux normes sanitaires et pour personnes handicapées. Pour ce faire, deux espaces distincts ont été aménagés :



**Un espace pour les maternelles,**  
comprenant une surface d'accueil plus spacieuse composée de l'ancien couloir d'accès à la maternelle et des anciens sanitaires, ainsi qu'un local sanitaire, comportant trois toilettes et un espace toilette pour personne handicapée, situé dans l'ancien préau, au même niveau que le reste de la maternelle.



**Un espace pour les classes primaires,**  
dans les anciens locaux sanitaires des primaires, avec un espace toilette pour personne handicapée indépendant, une pièce pour les garçons et une pièce pour les filles. Les nouveaux lavabos pour les primaires sont communs et situés à l'emplacement de l'ancien préau.

L'ensemble, plus fonctionnel, mais aussi plus agréable et plus accueillant, a été plébiscité par l'ensemble des enseignants, des élèves et des parents d'élèves.

## **Mise en place d'une signalisation pour sécuriser le village**

Le projet a été transmis à la DDE, qui l'a validé et chiffré. Le Conseil Général a également donné son avis, puisqu'il a la compétence des routes départementales. Le Conseil Municipal arrêtera ses choix lors du prochain conseil. La commune a acheté un cinémomètre mobile qui est opérationnel rue Principale, après une phase de test, rue des Tilleuls.

## **Travaux de remise en état de la corniche du plafond de l'église**

L'architecte, chargé de suivre les travaux, a procédé aux consultations des entreprises chargées des travaux de remise en état. Les marchés ont été attribués lors du conseil municipal du 1<sup>er</sup> septembre 2008. Les travaux devraient débuter début octobre 2008 et durer 8 à 10 semaines. L'église sera fermée pendant la durée des travaux.

## **LA VIE SCOLAIRE**

### **Mariage de la Directrice de l'école**

Le 26 Juillet 2008 a eu lieu le mariage d'Adèle Meyer, directrice de l'école primaire et maternelle d'Ettendorf, avec Nicolas Baal. Après une cérémonie émouvante en l'église de Pfaffenhoffen, la mariée était attendue impatiemment, avec une haie d'honneur de crayons et de fleurs, par les enfants de l'école venus féliciter leur maîtresse et lui souhaiter beaucoup de bonheur.



Cette rentrée scolaire 2008 est marquée par de profonds changements dans l'organisation de l'école : suppression des cours du samedi et mise en place de 2 h de cours de soutien scolaire par semaine. Les 77 enfants qui fréquentent l'école primaire et maternelle ont découvert des sanitaires entièrement rénovés. L'espace "accueil" de la maternelle a également gagné en surface. Sur les prescriptions de l'Inspecteur de l'Education Nationale, un portail a été installé à l'arrière de la cour de l'école au droit de la Petite Rue de l'Eglise.

## **LA VIE DES ASSOCIATIONS**

Septembre, c'est aussi la rentrée des associations. Aussi, pour tous ceux qui souhaitent rejoindre une association, faire du sport, se détendre, s'instruire, se retrouver entre amis, voici des informations qui pourront guider leur choix.

### ♦ **Bibliothèque municipale**

L'équipe des bénévoles, que vous pouvez rejoindre, vous accueille les mercredis et samedis de 14h30 à 16h30.

Une journée "Portes Ouvertes" sera organisée **le dimanche 28 septembre 2008** de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

### ♦ **Association Loisirs et Culture**

Nous vous rappelons que, pour les demandes de location de salles du centre Socioculturel, il y a lieu de s'adresser à Mr Joseph Kleinclauss (03.88.07.05.81) ou à Mme Nadine Wendling (03.88.72.50.06).

### ♦ **ALC – Badminton**

Les séances ont lieu pour les adultes et les plus de 16 ans les mercredis de 20 h à 22 h, pour les jeunes de 9 à 15 ans, les mardis de 19 h à 21 h. Après quelques séances gratuites, les inscriptions seront obligatoires, aux tarifs suivants pour la saison :

Adultes 55 €, Etudiants et enfants 35 €, tarif dégressif si plusieurs membres d'une même famille. Le badminton est pratiqué uniquement en sport loisirs et détente.

Renseignements complémentaires auprès de Jean-Marc Pfennig au 06.88.24.80.09.

### ♦ **ALC – Théâtre "D'Socke Budig"**

D'Socke Budig présente la pièce de Gérard Scheib "D'Mam'selle Hortense" les samedi 22, dimanche 23, vendredi 28 et samedi 29 novembre 2008 au Centre Socioculturel.

Les réservations sont à faire auprès de Mme Annie Hanns au 03.88.07.02.11.

### ♦ **ALC-Gym**

La nouvelle association, présentée dans le 1<sup>er</sup> numéro, vous attend tous les lundis soirs de 20h à 21h30 au 1<sup>er</sup> étage du centre socioculturel. Les inscriptions se font auprès de Sophie Behr (06.07.04.20.86) ou Nathalie Meyer (03.88.07.67.13) moyennant une cotisation trimestrielle de 35 €, les 2 premières séances étant gratuites.

### ♦ **Ass. Les P'tites Mains en Or**

La rentrée aura lieu le 15 septembre 2008. Les ateliers se déroulent les lundis de 20h à 22h et les mardis et jeudis après-midis de 13h30 à 15h30 au domicile de la responsable Renée-Marie Louerat (tél. 03.69.02.13.28 ou 06.59.32.13.09). La cotisation annuelle est de 25 €, avec carte de membre de 5 €. L'association organise un marché de Noël le dimanche 30 novembre 2008 à partir de 11h à la salle polyvalente.

### ♦ **Ass. Les Petits Lève-tôt**

Les personnes intéressées par la garde d'enfant avant la classe le matin peuvent contacter Catherine Guerrier (03.88.07.67.18) ou Françoise Clauss (03.88.72.22.06).

La contribution des familles est calculée au prorata du nombre d'enfants confiés et du temps passé. Une cotisation annuelle de 5 €uros par famille a été fixée.

### ♦ **Club des Séniors**

Le club des Seniors se réunit chaque 1<sup>er</sup> mercredi après-midi du mois au Centre socioculturel.

Nous rappelons que la Fête de Noël des Aînés, organisée par la commune en l'honneur de nos Anciens, aura lieu le :

**dimanche 7 décembre 2008.**

Une date à retenir pour les plus de 65 ans et les membres du Club des Séniors.

### ♦ **US Ettendorf**

Le club de Football du président Joseph Michel compte 150 licenciés (dirigeants, seniors et jeunes). 3 équipes seniors et 1 équipe féminine sont engagées dans les différentes compétitions.

Les équipes de jeunes de l'Entente ont également fait leur rentrée avec leur encadrement de qualité.

Comme tous les ans, l'USE organise un dîner dansant le **samedi 8 novembre** prochain (renseignements auprès du président, tél. 03.88.07.67.62) et la Saint Sylvestre le 31 décembre.

## **INFORMATIONS DIVERSES**

### ***Propreté***

Des rues et des abords de propriété propres sont le reflet d'une commune qui se veut agréable et accueillante. **La commune compte sur vous pour un nettoyage régulier.** Un coup de balai régulier évitera également les engorgements des bouches d'égout (cf. arrêté municipal du 05.12.1996). Par ailleurs, tailler ses haies et ses arbustes qui gênent et qui empiètent sur la voie publique fait aussi partie des gestes civiques.

### ***Nouvelle législation sur les chiens***

La loi n° 2008-582 du 20/06/2008 impose, entre autre, la déclaration en mairie de toute morsure d'une personne par un chien, quelle que soit la race du chien, par son propriétaire ou par tout professionnel en ayant connaissance. L'animal est alors soumis à une évaluation comportementale qui doit être communiquée au maire et ce dernier peut imposer au propriétaire d'obtenir une attestation d'aptitude sanctionnant une formation portant sur l'éducation et le comportement canins.

### ***Nuisances sonores***

Il est rappelé que l'esprit civique et le respect des voisins doivent constamment être mis en pratique : limitation du bruit en permanence et surtout après 22 h, respect du sommeil et du repos de chacun, ne pas utiliser les tondeuses à gazon ou autres matériels motorisés ou sonores les dimanches et jours fériés, etc.... La qualité de vie de chacun en dépend !!

### ***Liste électorale***

L'inscription sur la liste électorale n'étant pas automatique, les nouveaux arrivants dans la commune et les jeunes atteignant 18 ans avant le 28 février 2009 sont priés de se faire inscrire en mairie avant le 31 décembre 2008.

### ***Rappel de règles d'urbanisme***

Pour tous les travaux de **ravalement et mise en peinture des façades, de construction de murs et de clôtures, d'une piscine non couverte de 10 à 100 m<sup>2</sup> ou d'un abri de jardin, etc...**, dans le périmètre des 500 m des monuments historiques, il y a **obligation** de déposer une "Déclaration Préalable" en mairie qui transmettra au service instructeur de la DDE. Les travaux plus importants demandent le dépôt d'un Permis de Construire.

Dans tous les cas, il y a lieu de se renseigner en mairie avant de commencer des travaux de quelque nature que ce soit.

### ***Maisons fleuries***

Le jury municipal est passé dans les rues du village pour relever les efforts de fleurissement faits, malgré tous les soucis, de la fin de printemps et durant l'été, liés aux coulées d'eaux boueuses et de leurs conséquences sur le moral des habitants et la volonté d'embellir leurs maisons.

### ***Mise à jour du Plan Cadastral***

La Direction Générale des Impôts vient d'informer la Mairie que Mr Ozanne, Géomètre Principal du Cadastre, sera de passage dans la commune fin septembre 2008 pour procéder au levé des bâtiments et additions de constructions édifiées ces dernières années. Il sera amené à réaliser des travaux topographiques dans les propriétés privées.

## **ETAT-CIVIL**

### **→ Décès**

- 30 mai 2008 : Mr Gérard CRIQUI, né le 18 novembre 1933.
- 4 septembre 2008 : Mr René STEINMETZ, né le 4 septembre 1937.

### **→ Mariages**

- 6 juin 2008 : Christine RUFU et Marc GANTZER.
- 13 septembre 2008 : Caroline BRUNNER et Clément GRASS.

## **INFOS PRATIQUES**

### ◆ HEURES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

- Le LUNDI de 18 h à 20 h
- Le MARDI de 9 h à 11 h
- Le JEUDI de 10 h à 12 h et de 18 h à 20 h
- Le VENDREDI de 9 h à 11 h

Téléphone/Fax : 03.88.07.66.90

Site Internet de la commune : [www.mairie-ettendorf.fr](http://www.mairie-ettendorf.fr)

Adresse E-Mail : [mairie.ettendorf@payszorn.com](mailto:mairie.ettendorf@payszorn.com)

### ◆ HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

- Le MERCREDI et le SAMEDI de 14 h 30 à 16 h 30

### ◆ HEURES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

12, rue du Gal de Gaulle 67270 HOCHFELDEN

- Du LUNDI au VENDREDI de 8 h à 12 h et 14 h à 18 h.

Téléphone : 03.88.91.96.58

Site Internet : [www.payszorn.com](http://www.payszorn.com)

Adresse E-mail : [secretariat.general@payszorn.com](mailto:secretariat.general@payszorn.com)

### ◆ HEURES D'OUVERTURE DE LA DÉCHÈTERIE DE BOSSENDORF

- Le MARDI et le JEUDI de 15 h à 19 h
- Le SAMEDI de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

### ◆ NUMEROS D'URGENCE

- SAMU : **15** (en cas de doute, n'hésitez pas, un médecin vous répondra)
- POLICE : **17**
- POMPIERS : **18**
- APPEL D'URGENCE (toute l'Europe) : **112**
- GENDARMERIE HOCHFELDEN : **03.88.91.50.18**

---

Tous ceux qui souhaitent transmettre des suggestions dans tous les domaines de compétences de la commune peuvent les remettre à un membre du conseil municipal, au secrétariat de mairie ou par mail à l'adresse suivante :

[mairie.ettendorf@payszorn.com](mailto:mairie.ettendorf@payszorn.com)

De même, les associations peuvent transmettre leurs articles à publier dans le prochain numéro à paraître pour la nouvelle année 2009.

---

Ont collaboré à ce numéro de "Commune'Infos" :

Catherine GUERRIER, Françoise CLAUSS, Fanny ECKART, Nadine WENDLING, les responsables des associations, Marie-Jo WEISS, Corinne LEONHART, Patrice WEISS et Bernard WEISS